

AOD-210 GY

DÉTECTEUR EXTÉRIEUR DE MOUVEMENT DOUBLE TECHNOLOGIE SANS FIL

Le détecteur **AOD-210** est destiné au fonctionnement dans le cadre du système sans fil bidirectionnel **ABAX 2**, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur des locaux protégés où il y a des conditions environnementales particulières (p. ex. les halls). Le détecteur est conforme aux exigences EN 50131 Grade 2 (pour une utilisation intérieure).

L'utilisation de deux voies de détection (PIR + MW), combinée à un traitement numérique avancé du signal et à une compensation dynamique de la température, garantit une détection de mouvement efficace. Le dispositif peut également être utilisé pour la protection de la zone d'anti-rampement ainsi que pour la mise en œuvre de la fonction Pet d'immunité aux mouvements des animaux (jusqu'à 20 kg). **AOD-210** surveille le système de détection de mouvement et indique d'éventuelles irrégularités dans son fonctionnement. Le détecteur se caractérise par une immunité élevée aux fausses alarmes.

AOD-210 dispose des capteurs de température et crépusculaire intégrés (avec sensibilité réglable) qui permettent d'être utilisé dans des systèmes d'alarme avec la domotique, sans qu'on ait besoin d'installer de solutions supplémentaires. Les voyants LED signalent des violations en mode test facilitant ainsi le processus du test du détecteur.

La configuration de l'appareil et la mise à jour de son firmware se font à distance. La communication radio au sein du système ABAX 2 est cryptée selon le standard AES.

Le détecteur est équipé d'un boîtier en polycarbonate (indice de protection IP54) sur lequel un capot de protection **HOOD C** peut être monté. La conception du détecteur AOD-210 permet de le monter directement sur une surface plane. Pour que l'appareil puisse être incliné verticalement ou horizontalement, des supports spéciaux angulaires ou à bille doivent être utilisés, inclus dans le kit **BRACKET E**, **BRACKET C**.

Pour augmenter la distance entre le détecteur et le mur, même d'une dizaine de centimètres, utilisez le support modulaire **BRACKET E**. Ceci permet d'empêcher la limitation de la zone de couverture par une corniche, un volet roulant extérieur, des gouttières pour câbles, une lampe ou une irrégularité du mur.

Le détecteur est muni d'un contact d'autoprotection à l'ouverture du boîtier et à l'arrachement de la surface de montage.

AOD-210 est disponible en deux couleurs : blanc (**AOD-210**) et gris (**AOD-210 GY**). En option, un boîtier gris foncé **OPC-3 DG**, est également proposé, permettant d'y installer la carte électronique du détecteur. Tous les accessoires destinés aux détecteurs de série AOD-210 sont disponibles dans une large gamme de couleurs.

- conforme aux exigences EN 50131 Grade 2 (pour utilisations intérieures)
- deux voies de détection : PIR (double pyroélément) et microondes
- zone de couverture 16 m x 16 m, angle 90°
- haute immunité aux fausses alarmes
- traitement numérique avancé du signal
- compensation dynamique de variations de température
- contrôle de la zone anti-rampement
- capteur crépusculaire intégré
- configuration et mise à jour à distance du logiciel
- compatible avec* :
- contrôleurs **ACU-220** et **ACU-280**



- centrales **BE WAVE Hybrid**
- contrôleurs **BE WAVE Smart HUB**
- retransmetteur de signal radio **ARU-200**

- portée de communication radio en espace ouvert – jusqu'à 2000 m

- capteur de température intégré (mesure de la température de -40° C à + 55° C)
- sensibilité indépendamment réglable des voies PIR et MW et du capteur crépusculaire
- trois voyants LED signalant des violations en mode test
- immunité aux mouvements des animaux de compagnie (jusqu'à 20 kg)
- boîtier en polycarbonate résistant aux éclaboussures et aux intempéries avec indice de protection IP54
- faible consommation d'énergie et vérification de l'état de la pile
- option « ECO » pour prolonger la durée de vie de la pile
- alimentation : pile CR123A 3 V
- installation directement sur une surface plane ou, en option, à l'aide :

- des supports dédiés **BRACKET C** :

- support angulaire : angle fixe 45°
- support à bille : réglable jusqu'à 60° verticalement et jusqu'à 90° horizontalement

- des supports dédiés **BRACKET E** :
 - **BRACKET E-1** – corps pour monter BRACKET E-2B
 - **BRACKET E-2B** – insert pour monter les détecteurs extérieurs AOD-210
 - **BRACKET E-3** – entretoise (hauteur 30 mm)
 - **BRACKET E-4** – embase (hauteur 20 mm)
 - **BRACKET E-5** – support à bille pour les détecteurs extérieurs de série OPAL : 60° verticalement et 90° horizontalement
 - **BRACKET E-6** – capteur antisabotage (1 interrupteur NO / NC, longueur de fils 50 cm)

- contact d'autoprotection à l'ouverture du boîtier / l'arrachement du support
- possibilité d'installation d'un capot de protection **HOOD C** sur le boîtier

**pour les données en détails, consultez la notice du dispositif*

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Durée de vie de la pile	à 2
Vitesse détectable de mouvement	0,3...3 m/s
Températures de fonctionnement	-40°C...+55°C
Hauteur d'installation recommandée	2,4 m
Consommation max. de courant	30 mA
Poids	182 g
Humidité maximum	93±3%
Bande de fréquence de fonctionnement	868,0 ÷ 868,6 MHz
Pile	CR123A 3V
Consommation de courant en veille	75 µA
Dimensions	65 x 138 x 58 mm
Classe environnementale selon EN50130-5	IIla
Normes respectées	EN50131-1, EN50130-4, EN50130-5
Précision de mesure de la température	±1 °C
Fréquence HR	24,125 GHz
Grade de protection selon EN50131-2-4	Grade 2
Durée de démarrage	40 s
Niveau de protection IP	IP54
Portée de communication radio (en espace ouvert) pour ACU-120	à 500 m
Portée de communication radio (en espace ouvert) pour ACU-270	à 500 m
Portée de communication radio (en espace ouvert) pour ACU-220	à 2000 m
Portée de communication radio (en espace ouvert) pour ACU-280	à 1600 m
Mesure de températures dans la plage de	-40°C...+55°C
Zone de couverture max.	16 m x 16 m, 90°